M. C. Stettler

COMMISSION D'ETUDE POUR LA REORGANISATION DE LA RECHERCHE HORLOGERE

Aux collaborateurs et collaboratrices de:

LSRH
CEH
Centredoc
LASAG

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Par mandat de MM. P. de Haller, Président du LSRH et E. Choisy, Président du CEH, je vous remets en annexe les rapports des 20 décembre 1969 et 17 avril 1970 que la Commission d'étude pour la réorganisation de la recherche horlogère a soumis aux organes des organisations de l'industrie horlogère.

Ces rapports font actuellement l'objet d'examens approfondis par ces organisations. Parallèlement, une fiduciaire a été chargée d'examiner les aspects financiers et fiscaux du problème, tandis qu'un actuaire a été prié de soumettre des propositions en ce qui concerne l'harmonisation des mesures de prévoyance sociale.

Afin de répondre aux questions que vous pourriez avoir au sujet des deux rapports et de vous renseigner sur l'état des travaux, non seulement en ce qui concerne la restructuration mais également la construction du bâtiment à Pierre-à-Bot, MM. P. de Haller et E. Choisy vous invitent à une séance d'information qui aura lieu le

mercredi 16 décembre 1970 à 1600 heures
à l'auditoire de l'Ecole Supérieure de Commerce
rue des Beaux-Arts 30, à Neuchâtel.

Veuillez agréer, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, mes salutations distinguées.

D. Poitry
Secrétaire de la Commission d'étude pour la réorganisation de la recherche horlogère

Annexes: Rapport de la Commission d'étude du 20.12.1969
Rapport complémentaire de la Commission d'étude du 17.4.1970

17.11.1970
DP/fr